Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0092

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq mai à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 28 avril 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 82 Procurations : 6

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , M. AUZOU Didier , M. CHAPELAIN Yvon (suppléant de Mme BENECH Laurence), Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , M. BERTRAND Régis , Mme BOIRON Bénédicte , M. LE HENAFF Jean-Noël (suppléant de Mme BONNIEC Carole), Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , M. DELISLE Hervé , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Jean-Louis , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , M. FROGER Jérôme , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAURENT Éric , M. LE BRIAND Gilbert , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme LOGNONÉ Jamila , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , Mme MOLLE Anabelle , Mme NICOLAS Sonya , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROBERT Éric , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme AURIAC Cécile à M. KERGOAT Yann, M. CANÉVET Fabien à Mme NICOLAS Sonya, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, Mme FOURNIS-BEYOU Aurore à M. JEFFROY Christian, M. LAYUS Michel à Mme DRONIOU Marie-Louise, M. LE BEVER Gildas à M. LE MOULLEC Frédéric

Etaient absents excusés :
M. LE BRAS Jean-François, Mme LE JANNOU Virginie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SPLA Lannion-Trégor Aménagement : élection des représentants de Lannion-Trégor Communauté au Conseil d'Administration

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

Exposé des motifs

La Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Lannion-Trégor Aménagement est la société d'aménagement et de construction créée en 2019 à l'initiative de ses actionnaires, Lannion-Trégor Communauté et les 57 communes du territoire pour les accompagner dans leur développement urbain, par son expertise et son ingénierie, à savoir par :

- L'étude et la réalisation d'opérations de rénovation urbaine et de restauration immobilière, d'opération d'aménagement urbain ou de lotissements.
- L'aménagement, le renouvellement urbain, le traitement du bâti et de l'habitat ancien, et l'animation des politiques locales tant dans le domaine économique que celui de l'habitat.

Elle intervient exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire. Son intervention se fait par contractualisation avec ses actionnaires : contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage, contrat de mandat ou contrat de concession.

Elle dispose de 3 assemblées délibérantes :

- L'Assemblée générale des actionnaires comprend 58 membres, représentants les 58 actionnaires. Le rôle de l'AG est de voter les modifications statutaires et de procéder à l'arrêt des comptes de la société. Les 58 actionnaires sont Lannion-Trégor Communauté, actionnaire majoritaire, et les 57 communes du territoire, actionnaires minoritaires

- L'Assemblée spéciale est composée de 57 membres représentant les 57 actionnaires minoritaires, à savoir les 57 communes du territoire,

- La SPLA Lannion-Trégor Aménagement est régie par un Conseil d'administration composé de 17 membres dont 14 représentants de LTC et 3 représentants de l'Assemblée Spéciale. Le rôle du Conseil d'administration est de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Il désigne le Président et le Directeur Général, fonctions qui peuvent, sur décision du Conseil d'administration, être assumées par la même personne.

Le mandat des représentants au Conseil d'administration désignés par l'Assemblée spéciale prend fin lorsqu'ils perdent leur qualité d'élu de la collectivité ou du groupement qu'ils représentent ou lorsque l'assemblée spéciale les relève de leurs fonctions.

Plusieurs documents cadrent la gouvernance de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement et son action : ses statuts, un règlement intérieur des membres de l'Assemblée spéciale, un règlement intérieur des membres du Conseil d'administration et leur charte d'objectifs.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

Conformément à ses statuts, « le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonction. Cette limite d'âge s'impose lors de la désignation des administrateurs. Un administrateur ne peut être déclaré démissionnaire d'office s'il dépasse la limite d'âge statutaire postérieurement à sa nomination.

Le Président du Conseil d'administration ou son représentant ne doit pas être âgé de plus de soixante-quinze ans au moment de sa désignation. En revanche, il ne peut être déclaré démissionnaire d'office s'il dépasse cette limite d'âge statutaire postérieurement à sa nomination. »

Les administrateurs sont également considérés comme dirigeants d'entreprises et engage leur responsabilité civile et pénale à ce titre. Néanmoins cette responsabilité entre dans le régime de protection de l'élu par l'intermédiaire de la collectivité qui le désigne.

Avant d'accepter ses fonctions chacun des membres du Conseil d'administration devra s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières à sa charge.

Les membres du Conseil d'administration sont soumis à :

- Une obligation de loyauté
- Une obligation de confidentialité
- Une obligation de diligence
- Une obligation d'information
- Un droit à la formation

Il est également attendu de désigner des représentants permettant une bonne représentativité territoriale et une bonne mixité femmes/hommes au sein du Conseil d'administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

Il est ainsi proposé de désigner les 14 administrateurs/trices représentants permanents de Lannion-Trégor Communauté au sein du Conseil d'administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement. Un de ces administrateurs/trices sera proposé par Lannion-Trégor Communauté comme Président, et de ce fait comme Directeur général, sauf avis contraire du Conseil d'administration.

VU Le Code général des collectivités territoriales ;

VU Le Code de l'urbanisme ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

VU L'arrêté du Préfet des Côtes d'Armor en date du 5 décembre 2023 portant modification des statuts de Lannion-Trégor Communauté ;

VU La délibération n°CC_2018_71 du Conseil communautaire en date du 3 avril 2018 portant création de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement ;

VU La délibération n°CC_2018_206 du Conseil communautaire en date du 3 avril 2018 portant modification des statuts de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 87 pour)
(Par 1 abstention)

DECIDE DE :

PROCÉDER A l'élection des 14 représentants de Lannion-Trégor Communauté pour siéger au Conseil d'administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

PRÉSENTER La candidature de Monsieur Guirec ARHANT au poste de Président du Conseil d'administration de la Société Publique Locale d'Aménagement (S.P.L.A.) Lannion-Trégor Aménagement et à accepter toutes fonctions dans ce cadre.

PRÉCISER Que la prise de fonctions des représentants prendra effet lors du premier Conseil d'administration de la SPLA.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération, et notamment le procès-verbal faisant état des résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

SPLA Lannion-Trégor Aménagement		
	NOM Prénom	Commune
1	**Gervais EGAULT**	Louannec
2	**Bénédicte BOIRON**	Trébeurden
3	**Yann KERGOAT**	Ploumilliau
4	**Benoît DUMONT**	St Michel-en-Grève
5	**Erwan GRANGER**	Le Vieux-Marché
6	**Sonia ALLAIN**	Plounévez-Moëdec
7	**Michel EVEN**	Prat
8	**Pascal COURGIBET**	Mantallot
9	**Gildas LE BEVER**	Kerbors
10	**Didier ROGARD**	Pleudaniel
11	**Carine HUE**	Lannion
12	**Sandrine JOUAN**	Rospez
13	**Guirec ARHANT**	Tréguier
14	**Pierre HUONNIC**	Plouguiel

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 12 MAI 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 12 MAI 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

Procès-verbal d'élection des représentants permanents amenés à siéger Conseil d'Administration de la S.P.L.A.

Lannion-Trégor Aménagement

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants.

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 79 titulaires – 3 suppléants – 6 procurations

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai, à dix-huit heures, au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, le conseil de communauté s'est réuni, sur convocation qui leur a été adressée le 28 avril 2026 par Monsieur Gervais EGAULT, Président de Lannion-Trégor Communauté, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2, L 5211-6, L 5211-8, L 5211-9, L5211-10, L 5211-40-2, L2121-7, L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant pour objet l'élection d'un représentant permanent de LTC amené à siéger au Conseil d'Administration de la SPLA Lannion-Trégor.

VU Le Code général des collectivités territoriales ;

VU Le Code de l'urbanisme ;

VU L'arrêté du Préfet des Côtes d'Armor en date du 5 décembre 2023 portant modification des statuts de Lannion-Trégor Communauté ;

VU La délibération n°CC_2018_71 du Conseil communautaire en date du 3 avril 2018 portant création de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement ;

VU La délibération n°CC_2018_206 du Conseil communautaire en date du 3 avril 2018 portant modification des statuts de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement ;

VU L'appel à candidature ;

CONSIDERANT Qu'à la suite du renouvellement il convient de procéder à l'élection des délégués communautaires pour siéger au sein au Conseil d'Administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement ;

5 Mai 2026

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

Etaient présents :

Conseillers communautaires titulaires

NOM	PRENOM	COMMUNE	PRESENT	REPRESENTE (procuration ou suppléant)	ABSENT
ADAM	Pierre	TREVOU-TREGUIGNEC	X		
ALLAIN	Sonia	PLOUNEVEZ-MOEDEC	X		
ARHANT	Guirec	TREGUIER	X		
AURIAC	Cécile	TREMEL		X	
AUZOU	Didier	PLOUGRESCANT	X		
BENECH	LAURENCE	BERHET		X	
BERNABLE	Nathalie	PLEUMEUR-BODOU	X		
BERTINOTTI	Dominique	TRELEVERN	X		
BERTRAND	Régis	TREDARZEC	X		
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN	X		
BONNIEC	Carole	LANMERIN		X	
CADIOU	Gaby	PLOUARET	X		
CAMBIER	Bernard	PERROS-GUIREC	X		
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H	X		
CANÉVET	Fabien	LANNION		X	
CARRIOU	Henri-Cédric	TREGASTEL	X		
CLOAREC	Anne-Laure	LANNION	X		
COCADIN	Romuald	PLUZUNET	X		
CORDESSE	Alain	LANNION	X		
COURGIBET	Pascal	MANTALLOT	X		
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC		X	
DELISLE	Hervé	LANGOAT	X		
DRONIOU	Marie-Louise	PLEUMEUR-BODOU	X		
DUMONT	Benoît	SAINT-MICHEL-EN-GREVE	X		
EGAULT	Gervais	LOUANNEC	X		
EVEN	Jean-Louis	LA ROCHE-JAUDY	X		
EVEN	Michel	PRAT	X		
FERRIER	Florence	LA ROCHE-JAUDY	X		
FOURNIS-BEYOU	Aurore	PLESTIN-LES-GREVES		X	
FROGER	Jérôme	LANNION	X		
GAUTIER	Pierre-Louis	TREBEURDEN	X		
GENÉTAY	Stéphanie	LANNION	X		
GOASDOUÉ	Nadine	PLOUGRAS	X		
GRANGER	Erwan	LE VIEUX-MARCHE	X		
GUELOU	Hervé	PLUFUR	X		
GUILLOU	Marie-Annick	LANNION	X		
GUILLOUX	Laurence	LANVELLEC	X		
GÜNEY	Lorène	PENVENAN	X		
HARDY	Anne	PERROS-GUIREC	X		
HENRY	Serge	TROGUERY	X		
HUE	Carine	LANNION	X		
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL	X		
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES	X		
JEZEQUEL	Yves	LEZARDRIEUX	X		

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

JOUAN	Sandrine	ROSPEZ		X	
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU		X	
KERLEN	Frédérique	LANNION	X		
KERRAIN	Tréfina	LANNION	X		
LAHOUSSINE	Alain	CAOUENNEC-LANVEZEAC	X		
LATIMIER	Hervé	LANNION	X		
LAURENT	Eric	PLOUBEZRE	X		
LAYUS	Michel	PLEUMEUR-BODOU		X	
LE BEVER	Gildas	KERBORS		X	
LE BRAS	Jean-François	TREGROM			X
LE BRIAND	Gilbert	PLEUBIAN	X		
LE BUHAN	Erwan	LANNION	X		
LE CALVEZ	Joyselle	KERMARIA-SULARD	X		
LE CREURER	Eric	COATASCORN	X		
LE DAMANY	Yves	SAINT-QUAY-PERROS	X		
LE FOLL	Arnaud	LOGUIVY-PLOUGRAS	X		
LE GOFFIC	Blanche	LANNION	X		
LE JANNOU	Virginie	PERROS-GUIREC			X
LE MEST	Nathalie	PLOUBEZRE	X		
LE MORVAN	Arnaud	PLOUZELAMBRE	X		
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR-GAUTIER	X		
LE QUÉMÉNER	Laurent	TREZENY	X		
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER	X		
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN	X		
LEON	ERVEN	PERROS-GUIREC	X		
LÉON	Frédéric	PLESTIN-LES-GREVES	X		
LIRZIN	Yvon	PENVENAN	X		
LOGNONÉ	Jamila	LANMODEZ	X		
MACÉ	Annie	TREGASTEL	X		
MARECHAL	Guy	PERROS-GUIREC	X		
MOLLE	Anabelle	PLOUMILLIAU	X		
NICOLAS	Sonya	LANNION	X		
OFFRET	Maurice	CAVAN	X		
PENVEN	Eddy	PLOUBEZRE	X		
PERREAU	Frédéric	TREDREZ-LOCQUEMEAU	X		
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC	X		
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC	X		
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN	X		
RICHARD-LE BRAS	Isabelle	PLOUNERIN	X		
ROBERT	Eric	LANNION	X		
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL	X		
SEUREAU	Cédric	LANNION	X		
SEVES-QUERE	Frédérique	TREBEURDEN	X		
TANGUY	Jean-Pierre	TREDUDER	X		
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ	X		
TOURNIER	Vincent	LANNION	X		

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

Conseillers suppléants

NOM	PRENOM	COMMUNE	SUPPLEANT DE
CHAPELAIN	Yvon	Berhet	Laurence BENECH
LE HENAFF	Jean-Noël	Lanmérin	Carole BONNIEC
GRALL	Pierre	Rospez	Sandrine JOUAN

Procurations

NOM / PRENOM	PROCURATION à
AURIAC Cécile	Yann KERGOAT
CANÉVET Fabien	Sonya NICOLAS
CRAVEC Sylvie	Gervais EGAULT
FOURNIS-BEYOU Aurore	Christian JEFFROY
LAYUS Michel	Marie-Louise DRONIOU
LE BEVER Gildas	Frédéric LE MOULLEC

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

Monsieur Gervais EGAULT, Président, sollicite les candidatures pour l'élection de 14 représentants **permanents** pour siéger au Conseil d'Administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

M. Gervais EGAULT
Mme Bénédicte BOIRON
M. Yann KERGOAT
M. Benoît DUMONT
M. Erwan GRANGER
Mme Sonia ALLAIN
M. Michel EVEN
M. Pascal COURGIBET
M. Gildas LE BEVER
M. Didier ROGARD
Mme Carine HUE
Mme Sandrine JOUAN
M. Guirec ARHANT
M. Pierre HUONNIC

Sont candidats,

ELECTION de 14 MEMBRES

Monsieur Gervais EGAULT, Président, a invité l'assemblée à procéder à l'élection **de 14 représentants** pour siéger au Conseil d'Administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

représentants		
	Nom-Prénom	Commune
1	***Gervais EGAULT***	*Louannec*
2	***Bénédicte BOIRON***	*Trébeurden*
3	***Yann KERGOAT***	*Ploumilliau*
4	***Benoît DUMONT***	*St Michel-en-Grève*
5	***Erwan GRANGER***	*Le Vieux-Marché*
6	***Sonia ALLAIN***	*Plounévez-Moëdec*
7	***Michel EVEN***	*Prat*
8	***Pascal COURGIBET***	*Mantallot*
9	***Gildas LE BEVER***	*Kerbors*
10	***Didier ROGARD***	*Pleudaniel*
11	***Carine HUE***	*Lannion*
12	***Sandrine JOUAN***	*Rospez*
13	***Guirec ARHANT***	*Tréguier*
14	***Pierre HUONNIC***	*Plouguiel*

ayant obtenu la majorité absolue des voix ont été proclamé représentants permanents pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

Fait à Lannion
Le 5 mai 2026

Le Président,



Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

Procès-verbal d'élection de représentants pour siéger au Conseil d'Administration de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

- DRESSE SUR LE CHAMP LE 5 MAI 2026

SIGNATURES

Les membres du Conseil communautaire,

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ADAM	Pierre	TREVOU-TREGUIGNEC		SAUVEE Julie	
ALLAIN	Sonia	PLOUNEVEZ-MOEDEC		GUILLOUX Patrick	
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie-Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		DUBOIS Pascal	
AUZOU	Didier	PLOUGRESCANT		LE COADOU Anne	
BENECH	Laurence	BERHET		CHAPELAIN Yvon	
BERNABLE	Nathalie	PLEUMEUR-BODOU			
BERTINOTTI	Dominique	TRELEVERN		ADAM Dimitri	
BERTRAND	Régis	TREDARZEC		PADERNO PRIGENT Aline	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BONNIEC	Carole	LANMERIN		LE HENAFF Jean-Noël	
CADIOU	Gaby	PLOUARET		GUEGAN Stéphane	
CAMBIER	Bernard	PERROS-GUIREC			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		VÉDRENNE Clémence	
CANÉVET	Fabien	LANNION			

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

CARRIOU	Henri-Cédric	TREGASTEL			
CLOAREC	Anne-Laure	LANNION			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE QUERE Patricia	
CORDESSE	Alain	LANNION			
COURGIBET	Pascal	MANTALLOT		BERGEROT Christelle	
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC			
DELISLE	Hervé	LANGOAT		SIMON Sophie	
DRONIOU	Marie-Louise	PLEUMEUR-BODOU			
DUMONT	Benoît	SAINT-MICHEL-EN-GREVE		LE MENN Yves	
EGAULT	Gervais	LOUANNEC			
EVEN	Jean-Louis	LA ROCHE-JAUDY			
EVEN	Michel	PRAT		LE BESCONT Julie	
FERRIER	Florence	LA ROCHE-JAUDY			
FOURNIS-BEYOU	Aurore	PLESTIN-LES-GREVES			
FROGER	Jérôme	LANNION			
GAUTIER	Pierre-Louis	TREBEURDEN			
GENÉTAY	Stéphanie	LANNION			
GOASDOUÉ	Nadine	PLOUGRAS		GUÉGUEN Philippe	
GRANGER	Erwan	LE VIEUX-MARCHE		VINCENTI Christine	
GUELOU	Hervé	PLUFUR		JAMIN FIEFFER Marie	

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

GUILLOU	Marie-Annick	LANNION			
GUILLOUX	Laurence	LANVELLEC		ROLLAND Anthony	
GÜNEY	Lorène	PENVENAN			
HARDY	Anne	PERROS-GUIREC			
HENRY	Serge	TROGUERY		PASQUIOU Yvon	
HUE	Carine	LANNION			
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL		KERVELLEC Françoise	
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES			
JEZEQUEL	Yves	LEZARDRIEUX		LE GONIDEC Marine	
JOUAN	Sandrine	ROSPEZ		GRALL Pierre	
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU			
KERLEN	Frédérique	LANNION			
KERRAIN	Tréfina	LANNION			
LAHOUSSINE	Alain	CAOUENNEC-LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
LATIMIER	Hervé	LANNION			
LAURENT	Eric	PLOUBEZRE			
LAYUS	Michel	PLEUMEUR-BODOU			
LE BEVER	Gildas	KERBORS		KERAMBRUN Caroline	
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE BRIAND	Gilbert	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

LE BUHAN	Erwan	LANNION			
LE CALVEZ	Joyselle	KERMARIA-SULARD		HENRY Alain	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	
LE DAMANY	Yves	SAINT-QUAY-PERROS		ROULLEAU Karine	
LE FOLL	Arnaud	LOGUIVY-PLOUGRAS		SEGALEN Gwenaelle	
LE GOFFIC	Blanche	LANNION			
LE JANNOU	Virginie	PERROS-GUIREC			
LE MEST	Nathalie	PLOUBEZRE			
LE MORVAN	Arnaud	PLOUZELAMBRE		PERU Christelle	
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR-GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE QUÉMÉNER	Laurent	TREZENY		GUIOMAR Yann	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		DUVAL Marie-Odile	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		BEGUEC Isabelle	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
LÉON	Frédéric	PLESTIN-LES-GREVES			
LIRZIN	Yvon	PENVENAN			
LOGNONÉ	Jamila	LANMODEZ		ROMBAUT Philippe	
MACÉ	Annie	TREGASTEL			
MARECHAL	Guy	PERROS-GUIREC			
MOLLE	Anabelle	PLOUMILLIAU			

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0092-DE

NICOLAS	Sonya	LANNION			
OFFRET	Maurice	CAVAN		BODEREAU Magali	
PENVEN	Eddy	PLOUBEZRE			
PERREAU	Frédéric	TREDREZ-LOCQUEMEAU		DUVAL-BLAIZE Cécile	
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC		CRESSEVEUR ABGRALL Stéphanie	
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC			
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN		LE FOLL Pascal	
RICHARD-LE BRAS	Isabelle	PLOUNERIN		LE GOATER Yohann	
ROBERT	Eric	LANNION			
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		GIRAUD Claude	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
SEVES-QUERRE	Frédérique	TREBEURDEN			
TANGUY	Jean-Pierre	TREDUDER		BENARD Denis	
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE NAOUR Nathalie	
TOURNIER	Vincent	LANNION			

Certifié exécutoire par le Président

A Lannion, le 5 mai 2026

Le Président,

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ